



Communiqué CTR

17 Octobre 2012

Le SNAD-CGT claque la porte !

L'ouverture du CTR se fait à 09h30. On note l'absence des organisations syndicales CFTD et SOLIDAIRES. Le SNAD-CGT procède à la lecture de sa déclaration préalable, puis l'USD/FO et enfin l'UNSA. Cette déclaration a été envoyée à tous nos adhérent(e)s à l'ouverture du CTR et mise en ligne sur notre site.

L'USD-FO axe la majeure partie de sa déclaration sur une demande d'un plan d'accompagnement spécifique des agents, lors des mobilités subies dans le cadre des restructurations annoncées. Elle s'aligne sur notre demande d'une lisibilité sur le schéma opérationnel de la DGDDI.

Le Directeur général répond aux OS, suite aux diverses lectures des déclarations. Il admet qu'il faut une vision stratégique de la Douane. Il se réfugie derrière sa lettre de mission ministérielle pour nous faire comprendre qu'il agit dans un cadre contraint. Il admet qu'il faille formaliser un format « cible » pour la Douane, mais que celui-ci sera lié aux contraintes budgétaires.

Il admet qu'il faut une nouvelle méthodologie dans le « Dialogue social » avec les partenaires sociaux, mais son propos restent vagues. Il s'excuse d'avoir eu une « vue à court terme » dans l'élaboration des divers CPP.

Il réfléchit à un cadre stratégique à moyen terme (5 ans). Des réflexions sont déjà engagées sur l'évolution des « métiers » lié à la fiscalité.

Il évoque également une perspective « Douanes 2020 ». On connaît ce label avec une vision libérale et destructrice de services (<http://www.accenture.com/fr-fr/Pages/insight-customs-2020-technology-view-summary.aspx>)

Sur la question des « Indispositions passagères », le DG évoque 3 hypothèses :

1/ Le gouvernement supprime le texte de loi concernant la journée de Carence et la note est automatiquement abrogée.

2/ La situation reste en l'état, et le DG souhaite reprendre la négociation telle qu'elle

était avant l'été, avec des possibilités d'avancées.

3/ Le jour de carence peut être maintenu mais des paramètres peuvent être modifiés. Dès lors, il entamera des discussions avec les OS pour adapter la note sur les ID.

Avant de quitter ce CTR, nous lui rappelons notre conception du dialogue social qui ne peut se résumer à la formalisation d'un indicateur de « bien-être au travail ». La formule du CPP « une Douane attentive aux personnels » ne doit pas rester un slogan. L'objectif du ratio de 12 m carré par agent est l'exemple d'une politique contraire.

Les élus SNAD-CGT quittent le CTR à 10h30.